

	Comité	
des	Choses	
	Concrètes	

DOSSIER
DE PRÉSENTATION

Ce ne fut qu'après une longue quête que je découvris le coffre du charpentier, qui fut alors, en vérité, une capture plus profitable et d'une bien plus grande valeur, pour moi, que ne l'eût été un plein vaisseau d'or. Je le descendis sur mon radeau tel qu'il était, sans perdre mon temps à regarder dedans, car je savais, en général, ce qu'il contenait. — Daniel Defoe, *Robinson Crusoe*



Fondé en 2020, le Comité des Choses Concrètes (CCC) est une association d'artistes qui s'est constituée avec pour but principal la mutualisation de ressources nécessaires à la création contemporaine.

L'association dispose d'un parc d'outils commun mis à disposition de ses membres et gère un espace d'atelier. Cette démarche résulte de deux volontés. D'une part celle de contribuer à établir un environnement culturel dynamique et pérenne favorable à l'émergence de projets artistiques au sein de la jeune scène berruyère et d'autre part l'envie de créer une interface entre cette scène artistique contemporaine et un public local qui ne prene pas la forme d'un lieu d'exposition. Dans un souci de transparence nous nous sommes dotés de statuts permettant une gestion collégiale de l'association et mettant l'accent sur l'implication active de ses membres dans la prise de décisions.

Parti-es en 2020 de la conviction que la ville de Bourges peut constituer une base propice à l'installation de jeunes artistes, notamment en raison de sa situation géographique centrale et de la qualité de vie qu'elle offre, notre intuition est aujourd'hui renforcée par la dynamique que nous observons autour du titre de Capitale européenne de la culture 2028 obtenu par la ville de Bourges.

Pendant ses deux premières années, le CCC a existé « hors les murs », c'est-à-dire que l'association a mené ses activités sans disposer de local qui lui soit propre, elle a pour cela pu reposer sur la mise à disposition par ses adhérents et co-fondateurs de lieux de stockage et d'espaces de rencontre, mais aussi sur le soutien de diverses structures, associations culturelles, et collectivités territoriales. Les manifestations culturelles et ateliers proposés par les artistes co-fondateurs de l'association ont permis à celle-ci de forger une implantation locale et d'acquérir une multitude d'outils.

L'année 2023 a constitué un tournant pour le CCC. Dans le cadre d'un partenariat avec Bourges Plus, l'association a investi en octobre 2023 un local de 174 m² situé dans l'Hôtel d'entreprises Lahitolle. Cet atelier plus spacieux a permis ainsi d'accueillir davantage d'artistes résident-es fixes, leur nombre passant ainsi de 5 à 11. Ce nouvel espace permet également l'accueil ponctuel d'artistes, dits « résident-es mobiles ». Ainsi l'association totalise actuellement 17 résident-es. L'association compte désormais sur ce nouveau local pour s'élargir et proposer ses ressources à davantage d'artistes désireux d'installer leur activité sur le territoire.





L'atelier de Lahitolle



Stockage

RESSOURCES

_ L'atelier de Lahitolle

Depuis octobre 2023, le CCC a déménagé dans un nouveau local de 174.88m², situé au sein de l'Hôtel d'Entreprises du technopôle de Lahitolle. Cet atelier lui permet d'accueillir davantage de résident·es et dans de meilleures conditions.

Dix espaces de travail personnels permettent à l'association d'héberger entre 10 et 12 résidents fixes.

Chauffé, salubre et assuré, l'atelier dispose d'une kitchenette, de l'eau courante, d'un accès internet. Une partie de l'espace a été aménagée en atelier bois et métal et permet le travail de ces matériaux à l'aide de machine-outils. L'atelier est un espace de création, mais aussi d'échange et de rencontre favorisant l'émulation et l'échange de connaissances entre artistes. Il permet aux artistes de recevoir des partenaires institutionnels et des acteurs de la scène culturelle.

_ Parc d'outils

Depuis sa fondation en 2020 le CCC s'est constitué un parc d'outils comprenant du petit outillage manuel (marteaux, tournevis, équerres, etc.) de l'outillage électroportatif (perceuse visseuse, scie plongeante, défonceuse, ponceuse orbitale, aspirateur d'atelier), des machines-outils stationnaires (perceuse à colonne, scie à chantourner), du matériel photo et vidéo (appareils numériques, trépieds, enregistreurs audio), des machines à commande numérique (plotteur de découpe, imprimante 3D). Pour l'essentiel cet équipement peut être mobilisé pour des usages au sein de l'atelier aussi bien qu'hors les murs, par exemple lors de montages d'exposition ou de résidences de création.

_ Stockage d'œuvres hors les murs

Le CCC propose aux artistes résidents de bénéficier d'un espace de stockage pour leurs œuvres lorsque celles-ci ne sont pas exposées, ce stockage permet au CCC d'éviter l'encombrement de l'atelier. Cet espace est mis à disposition du CCC dans le cadre d'une convention avec l'agglomération *Bourges Plus*.

FONCTIONNEMENT

_ Le Conseil d'administration collégial

Association type *loi 1901*, le CCC est dirigé par un conseil d'administration collégial au sein duquel siègent les artistes résidents.

Ce conseil décide des grandes orientations de l'association comme l'acquisition de matériel ou l'acceptation de nouveaux membres. Différentes tâches telles que le suivi financier, la communication, la recherche de ressources sont réparties par le conseil à des commissions ad-hoc dirigées par les artistes résidents et auxquelles peuvent participer des adhérents non-résidents désireux de contribuer à l'association.

_ Membres résidents

La qualité de membres résident s'acquière par co-optation sur décision du conseil d'administration collégial. Les membres résidents se répartissent en deux catégories : **les résidents fixes et les résidents mobiles**.

Les résidents fixes versent une participation aux frais mensuelle de 50€ en échange de laquelle ils disposent d'un accès illimité à l'atelier ainsi que d'un espace personnel au sein de l'atelier.

Les résidents mobiles payent « à la carte » dépendant de leurs besoins et selon une grille tarifaire. Pour accéder à l'atelier ils peuvent opter pour différentes formules (accès pour une seule journée, pour 5 journées ou pour 10 journées) suivant un principe de tarifs dégressifs.

Tous les membres résidents, qu'ils soient *fixes* ou *mobiles* s'acquittent d'une cotisation annuelle de 35€ en échange de laquelle ils bénéficient d'une réduction de 50% sur la grille tarifaire des mises à dispositions appliquée aux adhérents ordinaires.

_ Adhérents ordinaires

Cette adhésion est destinée aux personnes désirant bénéficier ponctuellement des ressources de l'association ou la soutenir. Ainsi contre une cotisation annuelle de 5€, les adhérents particuliers pourront solliciter une mise à disposition d'outils.



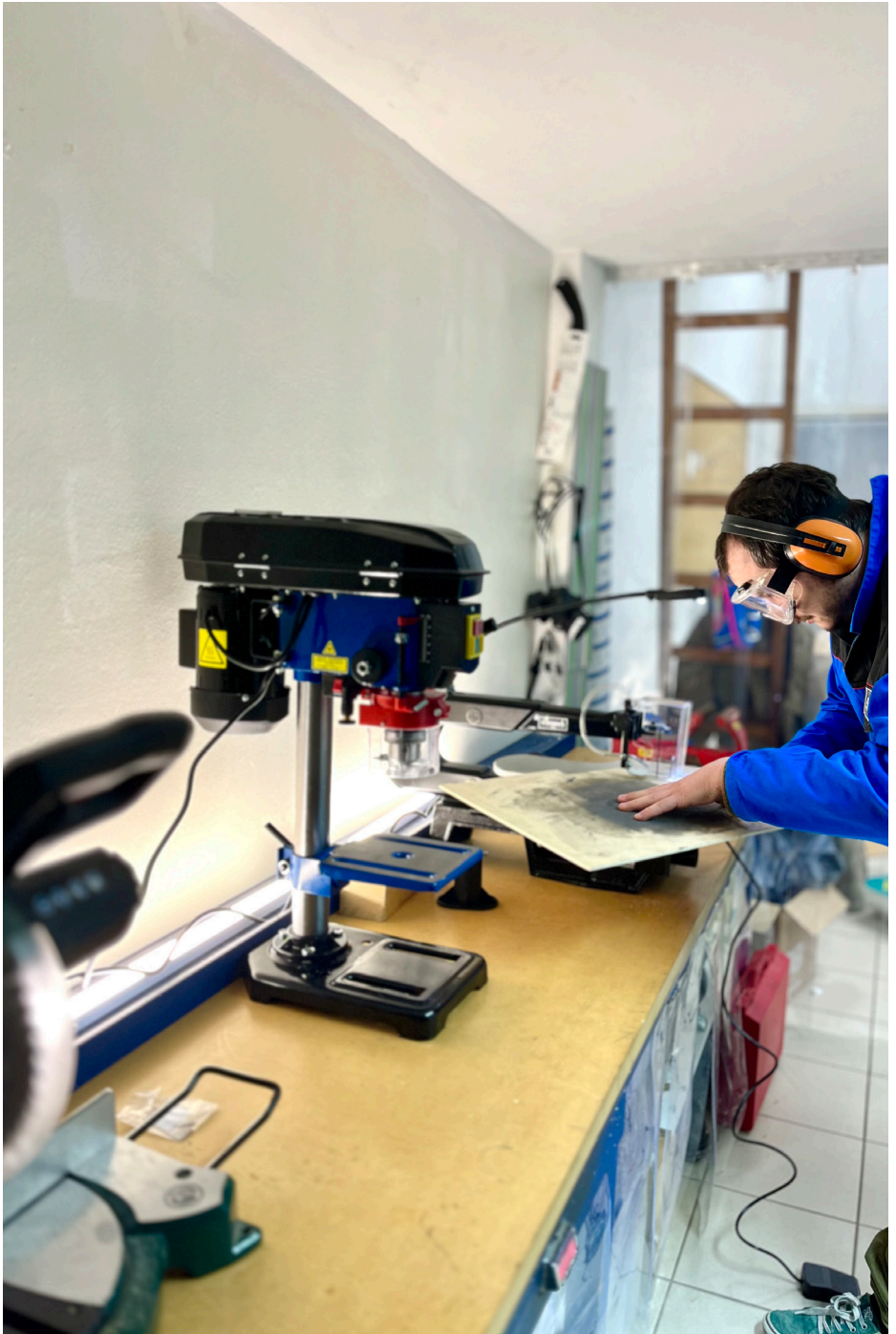
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

_ Connexion avec le maillage culturel sur le territoire (et au delà)

Depuis sa genèse, jusqu'à aujourd'hui, le CCC a perpétuellement entretenu un dialogue avec un grand nombre d'acteurs et de structures culturelles en région Centre et au-delà. Des membres fondateurs du CCC ont pris part à la commission « recensement » du réseau devenir.art. En d'autres occasions des membres du conseil d'administration collégial ont été invités intervenir au sein d'une table ronde publique sur les lieux de création collectifs lors du festival *Pop Mind* à Orléans, ainsi qu'à présenter l'association, son fonctionnement et ses objectifs à de jeunes diplômés de la Haute Ecole d'Art du Rhin à Strasbourg.

_ Ouverture aux particuliers

Si pour le moment les outils du CCC ne sont accessibles qu'aux artistes résidents, l'association travaille actuellement à la mise en fonction d'une outilthèque accessible aux particuliers. À plus ou moins long terme, l'association envisage de proposer aux particuliers qui seraient intéressés des séances d'initiation à divers outils (notamment en CAO). De surcroît les artistes résidents pourront proposer des ateliers et cours.



↳ Actions menées en 2023

- *Œuvrir*
Workshop mené avec des étudiant-es de l'École nationale supérieure d'art de Bourges ayant donné lieu à une exposition au Château d'eau - Château d'art
- *Communication recomposée*
Intervention artistique menée par Union Pragmatique au sein de la classe de BTS Communication du lycée Marguerite de Navarre
- *AR(t)CHIPEL*
Participation des résidents du CCC à la première édition du Festival AR(t)CHIPEL, dispositif régional en partenariat avec le Centre Pompidou
- Établissement d'une convention de partenariat avec Bourges Plus
- Établissement d'une convention cadre avec l'ENSA Bourges de 2023 à 2026

↳ Principaux objectifs pour l'année 2024

- Poursuivre le développement de partenariats avec les acteurs culturels locaux, notamment avec Antre Peaux par le biais d'une convention qui encadrera et permettra des échanges de ressources techniques entre les deux structures
- Création d'un poste de coordination en CDD en charge du suivi administratif et technique

↳ Partenaires locaux

- Ville de Bourges
- Agglomération Bourges Plus
- Antre Peaux
- École nationale supérieure d'art de Bourges
- Les Mille Univers
- Bourges 2028
- CPES-CAAP / Lycée Alain-Fournier
- Lycée Professionnel Jean de Berry

↳ Partenaires sur le territoire

- Association SHAB (Vierzon)
- Vierzon Cinéma
- PEP18 (Pupilles de l'Enseignement Public) du Cher
- La Labomédia
- devenir.art
- DRAC Centre-Val de Loire
- Conseil départemental du Cher
- DSDEN du Cher
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Centre-Val de Loire

Comité
des Choses
Concrètes



COORDONNÉES

e-mail

comitedeschosesconcretes@gmail.com

Site internet

chosesconcretes.net

Compte Instagram

[@comite_des_choses_concretes](https://www.instagram.com/comite_des_choses_concretes)

Atelier

Hôtel d'Entreprises

Rue Émile Hilaire Amagat

18000 Bourges

Siège

7 rue Alexandre Dumas

18000 Bourges

